



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

N° ~~131~~/22

### Objet

Délégation à la Commune  
d'Authume du Droit de  
Préemption Urbain

## En vertu de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

### DECISION DU PRESIDENT

#### Le Président,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président,

**VU** l'article L 210-1 du Code de l'Urbanisme aux termes duquel le droit de préemption urbain est exercé en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou d'opérations répondant aux objets définis à l'article L 300-1 du même code, ou pour constituer des réserves foncières en vue de permettre la réalisation desdites actions ou opérations d'aménagement,

**VU** l'article L 211-1 du Code de l'Urbanisme qui permet aux communes dotées d'un plan local d'urbanisme approuvé d'instituer un droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines ou à urbaniser délimitées par ce plan,

**VU** l'arrêté préfectoral n° DCTME-BCTC-2015-10-19-004 du 19 octobre 2015 modifiant les statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et lui attribuant la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015,

**VU** l'article 211-2 du Code de l'Urbanisme qui dispose que lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale est compétent pour l'élaboration des documents d'urbanisme, cet établissement est compétent de plein droit en matière de droit de préemption urbain,

**VU** l'article L 213-3 du Code de l'Urbanisme selon lequel le titulaire du droit de préemption peut déléguer son droit à une collectivité locale à l'occasion de l'aliénation d'un bien,

**VU** le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole approuvé le 18 décembre 2019,

**VU** l'instauration du Droit de Préemption Urbain pour les 47 communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole sur l'ensemble des zones urbaines dites « U » et les zones d'urbanisation futures dites « AU » du PLUi, ainsi que sur le site patrimonial remarquable de la Ville de Dole couvert par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur approuvé par délibération du 18 décembre 2019,

**VU** la déclaration d'intention d'aliéner n° 039 030 22 D0010 reçue de Maître Victor VANDEL, Notaire, en mairie d'Authume le 16 septembre 2022 et à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole le 18 septembre 2022, et portant sur la propriété M. Michel GUYON sise le Authume 30 rue du Chanois et cadastrée section AC n° 65 et ZE n°132 moyennant le prix de 85 000 €,

**CONSIDERANT** l'intérêt manifesté par la commune d'Authume de préempter ce bien pour les besoins de ses propres projets, lesquels ne relèvent pas des compétences de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Délégation est donnée à la Commune d'Authume pour exercer le droit de préemption urbain en vue de l'acquisition de la propriété de M. Michel GUYON sise le Authume 30 rue du Chanois et cadastrée section AC n° 65 et ZE n°132 objet de la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie d'Authume le 16 septembre 2022,

**Article 2 :**

Monsieur le Directeur Général des Services Communautaires est chargé de l'exécution de la présente décision, dont copie sera diffusée aux destinataires suivants :

Pôle Moyens et ressources (Finances et Moyens Généraux)  
Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire  
(Urbanisme-Habitat)

Commune d'Authume  
France Domaine  
Maître Victor VANDEL  
Monsieur Michel GUYON  
SCI les Frangines

3

Fait à Dole,  
Le 18 septembre 2022

Le Président,  
Jean-Pascal FICHERE

# Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

## Déclaration d'intention d'aliéner un bien

### Droit de préemption

Immeuble : Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U)

### A. Propriétaire(s)

Identité : Monsieur GUYON Michel

Adresse : 37 rue du Chanois 39100 AUTHUME

Pays : France

Complément d'adresse : Code INSEE 39030

Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

### B. Situation du bien

#### Adresse précise du bien

Adresse : Rue de Chanois 39100 AUTHUME

#### Références cadastrales

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m <sup>2</sup> )	Observation	Partielle
0	AC	65	404		Non
0	ZE	132	1104		Non

### C. Désignation du bien

#### Immeuble

Immeuble : Bâti sur terrain propre

### D. Usage et occupation

#### Usage

Habitation

#### Occupation

### E. Droits réels ou personnels

Grevant les biens : Non

Préciser la nature :

En attente de l'état hypothécaire

## F. Modalités de la cession

Modalité de cession : Vente amiable

### Vente amiable

Prix de vente ou évaluation (euros) : 85 000,00 €

### Dont éventuellement inclus :

Mobilier (euros) :

Cheptel (euros) :

Récoltes (euros) :

Autres (euros) :

### Plus éventuellement en supplément :

Mobilier (euros) :

Cheptel (euros) :

Récoltes (euros) :

Autres (euros) :

### Modalités de paiement

Modalités de paiement : Comptant à la signature de l'acte authentique

## G. Les soussignés déclarent

### Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A

- A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués
- Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués
- Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) en A

### Liste du (ou des) acquéreur(s)

Identité : [Dénomination] SCI LES FRAGINES - [Raison sociale] SCI LES FRANGINES

Numéro Professionnel : 51822304500015

Type de société : Société civile immobilière

Adresse : 2 rue de Damparis 39100 CHAMPVANS

Pays : France

Complément d'adresse : Code INSEE 39101

- Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

## H. Le signataire n'est pas le propriétaire

### Liste du (ou des) signataire(s)

Identité : [Dénomination] SCP BARTHEN RUIZ VANDEL - [Raison sociale] SCP BARTHEN RUIZ VANDEL

Numéro Professionnel : 38272157900045

Type de société : Société civile professionnelle

Représentant : Maître VANDEL VICTOR

Adresse : 8 Rue Joseph Thoret 39100 DOLE

Complément d'adresse : Code INSEE 39198

Adresse

email : melanie.mourcely.39033@notaires.fr

Téléphone : 0384722019

Pays : France

- Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

## I. Notification des décisions du titulaire du droit de préemption

### Toutes les décisions relatives à l'exercice du droit de préemption devront être notifiées

- A l'adresse du (des) propriétaire(s) mentionné(s) à la rubrique A
- A l'adresse du mandataire mentionné à la rubrique H, adresse où le(s) propriétaire(s) a (ont) fait élection de domicile

## J. Observations

### Pièces complémentaires à joindre si votre projet comporte des démolitions et que la demande de permis vaut demande de permis de démolir

Code	Description	Fichiers
IA13	plan de situation	Plan cadastral Guyon.pdf



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Département :  
JURA

Commune :  
AUTHUME

Section : AC  
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 14/09/2022  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47  
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF du JURA  
3 Rue Victor BERARD 39303  
39303 CHAMPAGNOLE CEDEX  
tél. 03 84 52 01 31 -fax  
sdif.jura@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

